

Paris, le 6 février 2023

COMMUNIQUE

ACHAT DE PALETTES « EPAL » - APPEL A VIGILANCE

Les palettes EPAL, appelées également palettes « Europe », répondent à des garanties de qualité très précises et sont protégées par une marque forte et renommée.

Plusieurs de nos adhérents - vos fournisseurs - ont récemment été victimes d'actes frauduleux de grandes ampleurs. Ils ont honoré des commandes de plusieurs dizaines de milliers de palettes EPAL, passées par des entreprises dont les identités avaient en réalité été usurpées par des escrocs. Ces palettes ont été livrées, mais détournées, et ont aujourd'hui disparu du circuit d'approvisionnement habituel. Elles seront de toute évidence revendues de manière totalement illicite, sans doute à des prix très bas déconnectés du marché, sur des circuits d'approvisionnement parallèles, voire habituels.

EPAL et les adhérents concernés tenaient tout d'abord à assurer leurs clients et partenaires de la mise en œuvre de tous les moyens nécessaires pour poursuivre ces actes délictueux et défendre la qualité du réseau de distribution EPAL. Des plaintes seront notamment déposées pour escroquerie. **Les auteurs et complices de ces faits sont passibles de cinq ans d'emprisonnement et de 375.000 euros d'amende (article 313-1 du Code pénal), entre autres sanctions pénales et civiles.**

Dans ce contexte, nous tenions également à alerter nos clients, partenaires et transporteurs, en les appelant à la plus grande vigilance dans leurs modalités d'approvisionnement en palettes EPAL, dont certaines pourraient provenir de ces vols.

Aussi, nous vous invitons à appliquer strictement les mesures de vérifications nécessaires, afin de vous assurer que vos commandes sont bien passées auprès des canaux de distribution licites et habituels, et notamment auprès d'entreprises qui disposent d'un certificat de licence EPAL sur lequel doit figurer le numéro de licence ainsi que la vignette « 2023 ». La liste des entreprises licenciées est également disponible sur notre site internet : <https://www.epal-france.fr/annuaire>.

En particulier, nous vous recommandons d'être très vigilants – et de nous alerter – dans l'hypothèse où des palettes EPAL vous étaient proposées à des prix inférieurs à leur moyenne habituelle, ou via des canaux ou intermédiaires inhabituels.

EPAL rappelle que **le vol et le recel de produits marqués constituent des délits pénaux strictement réprimés**, qui engagent la responsabilité pénale de leurs auteurs et complices à plusieurs titres :

- **le fait, en connaissance de cause, de bénéficier du produit d'un délit est qualifié de recel et est également puni de cinq ans d'emprisonnement et de 375.000 euros** (article 321-1 du Code pénal) ;
- La détention, l'offre et la mise sur le marché de palettes volées, même authentiques, relève également du délit de contrefaçon, dès lors qu'elles proviennent d'un vol. **Ces faits, accomplis en connaissance de cause, sont passibles de trois ans d'emprisonnement et de 300.000 euros d'amende** (article L716-10 du Code de la propriété intellectuelle).

A nouveau, nous vous invitons donc avec insistance à être extrêmement vigilants sur vos modalités d'approvisionnement en palettes EPAL, à respecter les canaux habituels et à nous signaler toute vente ou livraison qui vous paraîtrait anormale.

Jean-Philippe GAUSSORGUES
Président EPAL France



Léa CHARRON
Responsable EPAL France



En cas de doute, n'hésitez pas à contacter l'équipe EPAL France :

Léa CHARRON
Responsable EPAL France
lea.charron@fnbois.com
07 57 44 10 02

Joël BOUTIN
Chargé de mission EPAL France
joel.boutin@fnbois.com
06 77 61 46 84

A propos d'EPAL France

Le Comité National EPAL France est un des 14 Comités nationaux rattachés à l'European Pallet Association (EPAL), qui est propriétaire de la marque collective EPAL. Fondée en 1991, l'EPAL est une association professionnelle qui regroupe les fabricants et les réparateurs de palettes EPAL dites « Europe ». En France, le Comité National EPAL France assure la promotion du système EPAL, l'accompagnement des 200 licenciés ainsi que les actions de lutte contre la contrefaçon. www.epal-france.fr - LinkedIn @EPAL_France